



Grandes cultures

N°02
19/02/2019



Animateur filières

Khalid KOUBAÏTI
FREDON Poitou-Charentes
khalid.koubaiti@fredonpc.fr

Animateurs délégués

Céréales à paille et Maïs
Sandrine REGALDO et Romain
TSCHÉILLER / **ARVALIS**
s.regaldo@arvalis.fr
r.tscheiller@arvalis.fr

Oléagineux

Elodie TOURTON / **Terres Inovia**
e.tourton@terresinovia.fr

Protéagineux

Agathe PENANT / **Terres Inovia**
a.penant@terresinovia.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre Régionale
Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
Grandes cultures N°02
du 19/02/2019 »



Edition Poitou-Charentes

Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Ce qu'il faut retenir

Colza

- **Stade** : C1 majoritairement (BBCH 31)
- **Charançon de la tige** : captures généralisées
- **Méligèthes** : 1^{ères} arrivées timides

Céréales à paille (blé tendre d'hiver et orge d'hiver)

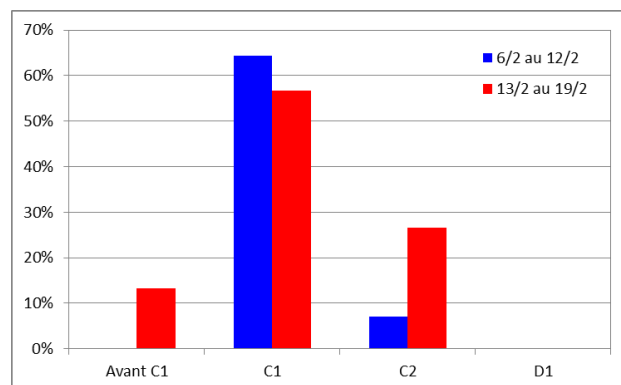
- **Stade** : tallage à fin tallage (21 - 29).
- **Piétin verse** : à observer à l'approche du stade épi 1 cm.

Nota : le stade BBCH est entre parenthèses.

Colza

• Stade phénologique et état de la culture

Parmi les 56 parcelles créées dans le réseau SBT, 30 sont observées cette semaine. La reprise de végétation est effective pour la majorité des colzas de la région Poitou-Charentes. Dans 57 % de ces situations, le développement du colza est au stade C1 (BBCH 31) tandis que 27 % atteint le stade C2 (BBCH 32) donnant naissance à la tige.



Evolution des stades du colza
(Terres Inovia)

Rappel des stades

Stade C1 (BBCH 31) : « Reprise de végétation ». Apparition de jeunes feuilles.

Stade C2 (BBCH 32) : « Entre nœuds visibles ». On voit un étranglement vert clair à la base des nouveaux pétioles.

Stade D1 (BBCH 51) : « Boutons accolés encore cachés par les feuilles terminales ».

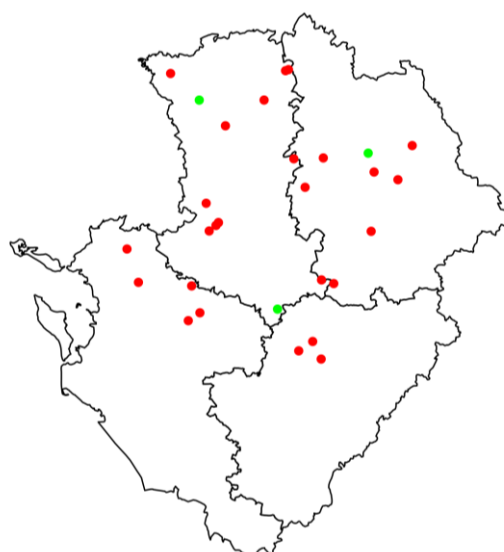


Stades du colza
(Crédit Photo : Terres Inovia)

• Charançon de la tige du colza

Les conditions météorologiques idéales de la semaine dernière ont déclenché un vol massif du charançon de la tige relativement concentré du vendredi 15 au dimanche 17 février.

Sa présence est notée dans 26 cuvettes parmi les 29 observées cette semaine avec un niveau de piégeage variant de 2 à 104 individus. Le vol est considéré comme généralisé sur l'ensemble de la région (90 % des pièges sont positifs).



Carte du piégeage du charançon de la tige du colza
du 13 au 19 février 2019

Point rouge : piège positif / Point vert : aucune capture
(Terres Inovia)

L'outil d'aide à la décision Expert (consultable sur le site de Terres Inovia) indique que le vol est réalisé à 100% pour Cognac, Niort et Poitiers. Malheureusement, il n'est disponible que depuis vendredi dernier car l'outil a fait l'objet d'un transfert de gestion entre Bayer et BASF.

Période de risque : le risque vis-à-vis du charançon de la tige est avéré quand on conjugue présence de tige tendre et présence de femelles aptes à la ponte. On peut donc considérer qu'au niveau des plantes, le début du stade de risque est atteint lorsque l'allongement des entrenœuds est engagé. Concernant l'aptitude des femelles à la ponte, celle-ci est fonction des températures. Dans des conditions climatiques normales, on considère qu'elle est acquise dans les 8 à 10 jours qui suivent les premières arrivées significatives d'insectes sur la parcelle.

Seuil de nuisibilité : il n'est pas déterminé. On considère que la seule présence du charançon de la tige du colza dans les parcelles constitue un risque. Sa nuisibilité est due au dépôt d'œufs dans les tiges en croissance engendrant de graves déformations de ces dernières voire leur éclatement.

Évaluation du risque

Les prévisions météorologiques printanières permettront à l'ensemble des colzas d'atteindre la période sensible rapidement. Les captures de charançons de la tige du colza sont généralisées sur la région Poitou-Charentes : **le risque est actuellement fort.**

Pour les quelques situations où l'insecte n'a pas encore été piégé, les conditions restent favorables aux vols : surveiller vos cuvettes.

Attention aux confusions : sécher les insectes avant de les observer.

Le charançon de la tige du chou n'est pas considéré comme nuisible pour le colza dans nos conditions et il est important de ne pas le confondre avec le charançon de la tige du colza. Ces deux charançons arrivent généralement au même moment mais parfois le charançon de la tige du chou est plus précoce.

Reconnaître le charançon de la tige du colza et le différencier de celui de la tige du chou

Le charançon de la tige du chou, inoffensif pour le colza. Le corps est noir il est recouvert d'une abondante pilosité rousse. Il possède une tache blanchâtre entre le thorax et l'abdomen ainsi que le bout des pattes rousses.



Le charançon de la tige du colza, est le plus préjudiciable. C'est le plus gros, son corps est gris cendré, avec le bout des pattes noires.



- **Méligèthes**

Ils sont capturés dans 2 situations au cœur de la Vienne et 1 au nord de la Charente-Maritime. Ces observations indiquent simplement que l'insecte arrive sur la culture.

Évaluation du risque

Le risque est actuellement faible car le colza n'a pas atteint la période sensible. Pour évaluer le risque il faudra observer les méligèthes sur les plantes.

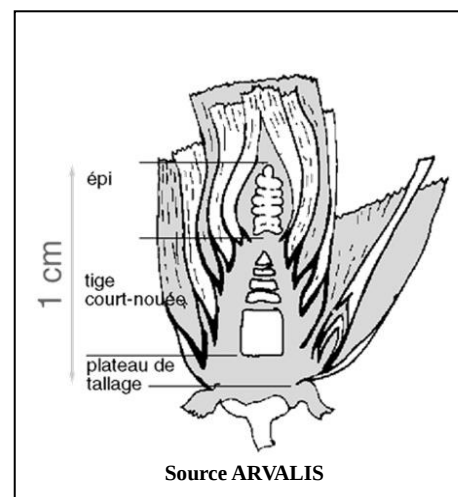
• Stade phénologique et état de la culture

La plupart des céréales sont au stade tallage à fin tallage (21 - 29). Aucune parcelle du réseau n'a atteint le stade épi 1cm. Ce dernier devrait être atteint généralement à l'approche du 10 ou 15 mars.

Ne pas confondre stade épi 1 cm et redressement

Pour éviter de confondre redressement et stade épi 1 cm, prélever une 20aine de plantes dans une zone homogène de la parcelle, en évitant les passages de roues et les bordures, observer une 10aine de maîtres-brins (tige la plus développée de la plante) en fendant la tige au cutter. Mesurer la longueur entre le sommet de l'épi et le plateau de tallage sur chaque maître brin et faire la moyenne de ces mesures. Cette moyenne permettra de savoir si le stade épi 1 cm est atteint.

Stade épi 1cm : le sommet de l'épi est à 1 cm de la base du plateau de tallage sur au moins la moitié des tiges mesurées.



• Piétin verse

Le piétin verse est un champignon du bas de la tige favorisé par les rotations contenant fréquemment du blé, des variétés sensibles (note strictement inférieure à 5), des semis précoces et des sols à dominance de limons. Dans une moindre mesure, le labour peut être favorable s'il remonte les résidus en surface. Une pluviométrie à fréquence élevée et les températures douces pendant l'automne et l'hiver favorisent l'évolution de la maladie.

Les symptômes n'apparaissant qu'à partir du stade épi 1 cm, il est encore trop tôt pour déceler la maladie dans les parcelles à risque. Cette maladie se présente généralement sous la forme d'une seule tâche, plus rarement deux. La limite de la tâche est floue. Elle se situe sous le premier nœud. Présence de plaques noires (stromas) sur les gaines proches de la tige (soulever la première gaine).

Évaluation du risque

Il est un peu tôt pour observer et évaluer le risque.



Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Poitou-Charentes sont les suivantes : Agriculteurs, Agri Distri Services, ARVALIS INSTITUT DU VEGETAL, Bien aimé négoce, CA 17, CA79, CA86, CAP Faye sur Ardin, CAVAC, CAVAC Villejesus, CEA Loulay, Coop La Tricherie, Coop de Mansle-Aunac, Coop Saint Pierre de Juillers, Coop Sèvre et Belle, Ets Lamy, FDCETA 17, FREDON, Lycée Xavier Bernard, NEOLIS, OCEALIA, Soufflet Agriculture, Terre Atlantique, Terrena Innovation, Terres Inovia.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".